

### Informations et réglementation :

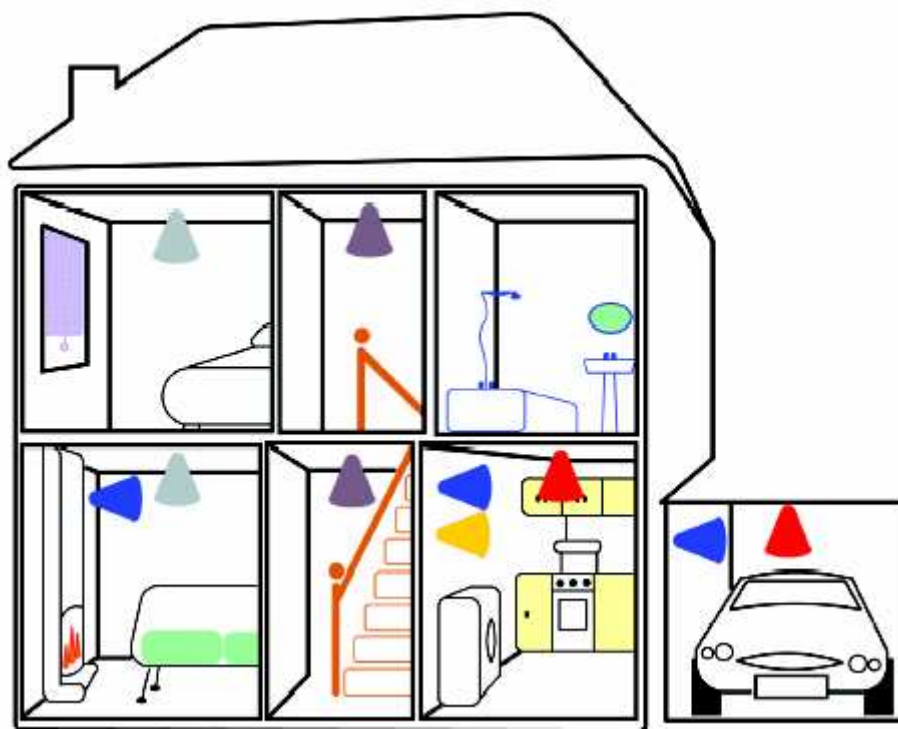
Le 13 Octobre 2005, l'assemblée nationale a adopté la proposition de loi visant à rendre **obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation**. Les principales dispositions du textes sont rappelées ci-dessous :

**Article 2 :** Obligation faite à l'occupant d'un logement, ou, le cas échéant, au propriétaire, d'installer et d'entretenir un détecteur avertisseur autonome de fumée. Exigence de déclaration d'installation transmise à l'assureur contre le risque d'incendie.

**Article 3 :** Possibilité pour l'assureur de pratiquer une franchise de 5000 euros si un incendie se déclare dans un logement sans détecteur avertisseur autonome de fumée ou dont la déclaration d'installation ne lui a pas été transmise. Minoration de la prime d'assurance si l'assuré s'est conformé à ses obligations.

**Article 4 :** Entrée en vigueur au plus cinq ans à partir de la publication de la présente loi. Rapport au Parlement sur la mise en œuvre de ce dispositif six ans après l'entrée en vigueur de la loi.

## Protection de la maison Mise en place des détecteurs



### Le feu chez soi

88 pages de conseils illustrés en couleurs.

- recenser tous les dangers de la maison
- se protéger grâce à des comportements simples
- apprendre les gestes qui sauvent

Réf : ILLFCS



### Guide protection domestique

Présente les accidents domestiques majeurs : incendie, explosion de gaz et intoxication au monoxyde de carbone.

Moyens de prévention et mesures de protection

formation : 210 x 149 mm - 8 pages

Réf : DEPD/As

# Protection de la maison

## Mise en place des détecteurs

	Incendie domestique	Intoxication au CO	Explosion de gaz
	Détecteur fumée Détecteur chaleur	Détecteur CO	Détecteur gaz
Cuisine	Détecteur de chaleur	Quand chaudière à gaz	Quand chaudière à gaz
Couloir	Détecteur de fumée		
Salle à manger	Détecteur de fumée		
Salle de séjour	pour une protection renforcée	Quand cheminée	
Chambre	Détecteur de fumée pour une protection renforcée ou quand chambre de fumeur		
Salle de bains		Quand chauffe-eau gaz	Quand chauffe-eau gaz
Chaufferie	Détecteur de chaleur	Quand chaudière bois, fuel, gaz	Quand chaudière gaz
Garage	Détecteur de chaleur		
Toutes pièces		Quand chauffage d'appoint au pétrole et au gaz	Quand chauffage d'appoint au gaz

Madame, Monsieur

Ci-joint un extrait du projet de loi qui devrait s'appliquer pour les détecteurs autonomes de fumées (D.A.A.F.).

Le texte du projet de loi prévoit qu'un décret pris en Conseil d'Etat définisse les caractéristiques du D.A.A.F. et ses conditions d'installation, d'entretien et de fonctionnement.

Il conviendra de noter que ce même texte modifie également le Code des Assurances .

A ce titre est créé l' article R.122-9 qui stipule que « l'assureur peut prévoir une minoration de la prime ou de la cotisation prévue par la police d'assurance garantissant l'incendie lorsqu'il est établi que l'assuré s'est conformé aux obligations prévues aux articles L. 129-8 et L. 129-9 du Code de la Construction et de l'Habitation »

Ces 2 articles concerneraient notamment l'installation avec la pose d'au moins un D.A.A.F. ainsi que la transmission à la Compagnie d'Assurances de l'attestation d'installation du ou des détecteurs.

La nouvelle norme concernant ces D.A.A.F. parue fin Décembre 2005 la ( N.F. E.N. 14604 est applicable depuis le 1<sup>er</sup> Mai 2006 ).

Elle est un peu plus contraignante que la norme N.F. et reconnaîtra pendant environ 2 ans les produits estampillés N.F. , B.S.I., et V.D.S.

Les détecteurs portant seulement la mention C.E. mais sans avoir été évalué par l'un de ces 3 laboratoires ne sont plus commercialisables légalement.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations utiles ou complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

# Détecteur avertisseur autonome de chaleur



## Détecteur avertisseur autonome de chaleur

A utiliser dans les cuisines et les garages

Température de déclenchement environ 60°C.

Emet une alarme puissante 85dB à 3 m.

Autonome alimentée par 1 pile 9V fournie

Signal indicateur de pile faible

Touche test pour simuler l'effet de la chaleur et tester l'électronique.

Connexion filaire jusqu'à 30 détecteurs chaleur ou fumée

Dim. : Ø 110 x H 40 mm

Garantie 5 ans

# Détecteurs avertisseurs autonomes de fumée DAAF

## Détecteur avertisseur autonome de fumée

- Détecte les fumées par principe photoélectronique
- Emet une alarme sonore puissante
- Autonome alimentée par une pile 9V fournie
- Signal indicateur de pile faible
- Touche test pour simuler l'effet de la fumée et tester l'électronique
- Idéal pour les appartements, maisons, mobil home, caravanes, camping-car, bateau.



Norme NF S 61-966  
Dim : 120 Ø x 55 H mm  
Garantie 3 ans



Norme NF S 61-966  
Dim : 140 L x 120 L x 45 H mm  
Garantie 5 ans

**EN14604**

Norme EN14604  
Connexion filaire jusqu'à 30 détecteurs  
Dim. : Ø 110 x H 40 mm  
Garantie 5 ans



# DETECTEUR DE FUMEE OPTIQUE MTS-166/5Y

*MINI DETECTEUR DE FUMEE OPTIQUE  
DIAMETRE 70 mm!!*



*MTS-166/5Y Mini détecteur de fumée, optique et autonome, piles incluses (Sans)*

- Très discret (diamètre 70 mm), design élégant.
- Cellule photo électronique pour une détection rapide des feux couvants.
- Ne contient aucun élément radioactif.
- Très sensible et fiable.
- Bouton de contrôle de bon fonctionnement.
- Témoin lumineux de bon fonctionnement.
- Système d'alerte 30 jours avant épuisement des piles.
- Signal sonore très puissant (minimum 85 db à 3 mètres).
- Dimension: 30(H) x 70 (Ø) mm.
- Installation aisée, chevilles et vis fournies (collage possible scotch avec double face).
- Puissance électrique: 9 V (3 piles plates au lithium de 3 V, type CR2450-5 ans).
- Consommation de courant: 10 mA (normal) en 20-50 mA (en alarme).
- Degré d'humidité supporté: de 10% à 90%.
- Agréation: contrôle et accepte par CE, VDS, ANPI-NVVB, BOSEC.
- 5 ans de garantie.

# Détecteurs radio



## Centrale radio

En liaison radio avec les détecteurs de fumée, la centrale vous alarme et vous indique visuellement le lieu du foyer de l'incendie. Grâce au module radio universel la centrale peut être reliée à d'autres types de détecteur. Equipé de 3 sortie relais, il est possible de la relier (par voie filaire) à un transmetteur téléphonique, à une sirène ou à un gyrophare.

8 lignes de détection avec max. 8 détecteurs par ligne (soit 64 détecteurs maxi.)

Indication par LED : alarme, dérangement, pile usée, dérangement de transmission, défaut d'alimentation secteur.

Signal d'alarme puissant 85 dB

Alimentation : 230V par adaptateur. Alimentation de secours 1 pile alcaline 9V fournie.

Dim. H 157 x L 105 x P 40 mm



## Détecteur de fumée optique radio

Constitué du détecteur DE/FU/FL10022H et d'une embase spécifique permettant la communication avec la centrale radio. Alimentation pile alcaline 9V fournie.



## Module radio universel

Permet de faire communiquer avec la centrale par ondes radio tout appareil (détecteur fuite d'eau, détecteur de gaz...) disposant d'un contact sec qui change d'état en cas d'alarme.

## DETECTEUR DE FUITES D'EAU



### Détecteur fuite d'eau

Permet de détecter toute fuite d'eau grâce à sa sonde.  
Autonome. Alimentation par 3 piles AAA fournies  
Emet une sonnerie puissante 97 dB.  
Contact NO permettant de le relier à la centrale radio par l'intermédiaire du module radio universel.  
Dim. 85 x 60 x 25 mm



### ***GARVAN Profi-Line CO-338 Détecteur de Monoxyde de Carbone autonome.***

- **Détecte le gaz CO extrêmement toxique, inodore, incolore et sans saveur.**
- **Alimentation pile de 9V.**
- **Diagnose de capteur et test automatique.**
- **Durée de la vie (7 ans) du capteur électrochimique modernisé.**
- **Montage mural impossible sans batterie.**
- **Avertissement de tension faible de la batterie.**
- **Installation aisée, portable, idéale également pour les vacances et en voyage.**
- **Signal sonore extra puissant 85dBA.**
- **Durée de la vie de la batterie minimum 1 an.**
- **Bouton d'essai.**
- **Garantie 5 ans.**

# DETECTEUR DE GAZ



- **Détecte les types de gaz: LPG, LNG, Propane, Méthane, Butane et gaz naturel**
- **Installation et entretien aisé**
- **Fonction d'autotest**
- **Capteur fiable dans le temps**
- **Peut-être connecté à 12 autres alarmes.**
- **Signal sonore: 85dB**
- **Garantie: 3 ans**
- **Livré avec adaptateur secteur 230V et fiche 12V pour allume cigare**